

# Stage

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 1,5
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travail personnel
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langues, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP : 4L6HC03P

## Présentation

---

Réalisation d'un stage d'un volume de 30h minimum, dans un domaine du choix de l'étudiant en rapport avec la formation en Humanités.

L'inscription dans l'EC permet de bénéficier d'une convention de stage, obligatoire selon la législation.

L'étudiant mène d'abord sa recherche de stage, pour laquelle il peut demander conseil à l'enseignante responsable : André REHBINDER arehbind@parisnanterre.fr

L'espace cours en ligne « Stage en Licence Humanités L2/L3 », accessible automatiquement via l'ENT, fournit des informations et des liens sur la procédure de convention de stage, et des pistes ou offres, et détaille les attentes pour l'évaluation.

Lorsqu'il/elle a trouvé un stage, l'étudiant.e doit :

- \* en informer l'enseignant.e responsable de l'EC, qui sera aussi le référent pédagogique du stage
- \* effectuer les démarches d'établissement d'une convention, décrites sur le site du Bureau des stages de l'université : voir les pages <https://etudiants.parisnanterre.fr/la-convention-de-stage-190583.kjsp> et <https://reseau.pro.parisnanterre.fr/index.php/page/rubrique/id/183>

Pour effectuer un stage dans l'enseignement primaire ou secondaire, il convient de choisir l'option SUFOM dans l'UE 1 Fondamentaux Humanités.

Attention : dans le cadre de l'option de spécialisation Journalisme, un stage est obligatoire à au moins l'un des deux semestres de L3 ; dans le cadre de l'option de spécialisation Métiers du livre, un stage est obligatoire aux deux semestres.

## Objectifs

---

L'EC Stage a pour but de permettre à l'étudiant.e, s'il/elle le désire, d'acquérir une première expérience du monde professionnel, et de se former à l'exercice de rapport de stage.

## Évaluation

---

*M3C en deux sessions*

REGIME STANDARD Session 1: CC 100%

Contrôle Continu : 2 notes au moins. un rapport de stage d'au moins 10 pages et un entretien oral.

REGIME DEROGATOIRE : NON

Cet EC ne comportant pas de cours en présentiel, il n'est pas possible de le prendre en régime dérogatoire.

SESSION 2 (dite de 2nd chance): CT 100%

1 note, évaluation un rapport de stage d'au moins 10 pages et un entretien oral.

## Compétences visées

---

- savoir contacter des professionnel.le.s pour leur présenter un projet
- savoir rédiger et envoyer un CV et une lettre de motivation
- savoir s'intégrer aux codes et aux attentes d'un milieu professionnel
- être capable de faire et rédiger le bilan d'une première expérience dans un milieu professionnel

## Ressources pédagogiques

---

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid32310/guide-pratique-des-stages-etudiants.html>

# Contact(s)

> **Pauline Duchene**

Responsable pédagogique  
p.duchene@parisnanterre.fr

> **Andre Rehbinder**

Responsable pédagogique  
arehbind@parisnanterre.fr